



SARL B. ROGER SERVICES
29 Rue de Fontaine
62134 PREDEFIN
Tél : 06.44.01.71.70
Mail : b.rogerservices@laposte.net
SIRET : 823 509 575 00010
NAF : 8559B
TVA : FR 41 823 509 575

PROGRAMME DE FORMATION : AUTORISATION DE CONDUITE selon la recommandation R 482 DES ENGIN DE CHANTIER Catégorie A B1 C1 F G H

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION :

Objectif de la formation :

- Être capable de valider les épreuves théoriques et pratiques
- Être capable d'examiner, d'effectuer la maintenance de premier niveau, de conduire un engin de chantier sur chantier et sur la voie publique, en respectant les règles de sécurité.
- L'employeur est en capacité de délivrer l'autorisation de conduite.

Pré-requis:

- Maîtriser les savoirs de base (lecture écriture calcul...)
- Être apte médicalement
- Avoir au moins 18 ans

Public concerné :

- Les utilisateurs débutants ou expérimentés d'engin de chantier.
- Si une ou des personne(s) en situation de handicap doit (vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

Moyens pédagogiques et techniques :

- Livret de cours et supports audiovisuels
- Engin de chantier adapté à la catégorie (mis à disposition par vos soins si formation sur votre site)
- Salle adaptée aux nombres de participants

Modalités Pédagogiques :

- Exposé théorique, exercices pratiques de conduite et de réalisation des tâches pour lesquelles l'engin est spécialement conçu.

Moyens d'encadrement :

- Les formateurs, expérimentés en pédagogie, disposent d'expérience dans l'utilisation des différentes catégories d'engins de chantiers.

Durée : de 1 à 3 jours (7 heures par jour)

Lieu : dans vos locaux

Nombre de participants : De 01 à 06 participants

Date(s)formation : A définir

Tarif : Nous consulter pour plus de précision



Cat F

CONTENU DE LA FORMATION :

Programme théorique :

- Législation et réglementation
- Consignes de conduite en sécurité
- Caractéristiques principales des différentes machines
- Symbolisation
- Principaux risques, renversement, heurt, environnement
- Entretien de premier niveau de l'engin
- Organes de sécurité
- Responsabilité du conducteur de l'engin de chantier
- Interdictions formelles
- Lecture d'abaques et capacité de levage
- Vérification avant utilisation
- Risques spécifiques des moteurs thermiques et des pièces en mouvement

Programme pratique adapté à la catégorie de l'engin :

- Présentation de l'engin
- Opérations de prise de poste et adéquation du travail demandé
- Évolution à vide ou en charge dans un circuit matérialisé
- Prise, dépose et déplacement de matériaux et de charges
- Exercices pratiques de la catégorie selon la recommandation R482
- Chargement et déchargement latéral d'une remorque pour certaines catégories
- Opérations de fin de poste

VALIDATION DE LA FORMATION :

- Examen théorique et pratique sur le site de l'entreprise selon la recommandation R 482 mise en place par l'INRS
- Recyclage en fonction des besoins et de l'évolution des moyens

SANCTION DE LA FORMATION :

Après examen, si résultat favorable en pratique et en théorie, délivrance d'une attestation de fin de formation. L'employeur décide ou non de délivrer une autorisation de conduite à son salarié.

Cat B1



Cat C1



Cat E



Cat A

